

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de renforcer le réseau de distribution d'eau potable de Moufia/Bois-de-Nèfles.

Le projet consiste :

- 1°) à augmenter les capacités de stockage au niveau de Moulin-à-Vent, Arnould et Piton-Bois-de-Nèfles ;
- 2°) à renforcer les canalisations et les stations de refoulement entre les différents étages de distribution (Puits ZEC / Moulin-à-Vent, Moufia / Arnould, Arnould / Piton-Bois-de-Nèfles).

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver cet avant-projet et de m'autoriser :

- à solliciter les subventions auprès du Conseil Général ou du Conseil Régional ;
- à lancer l'appel d'offres pour la première tranche, et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Je mets cette affaire aux voix.

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

Commission des Travaux Publics

La Commission rappelle qu'un programme quinquennal portant sur l'amélioration du réseau et du captage de l'eau a été mis sur pied (1988 / 1992). Dans ce plan, le secteur de Bois-de-Nèfles sera privilégié puisqu'une somme de 26 000 000 F (dont une tranche de 3 000 000 F, en 1989) lui sera consacrée. L'opération vise à la suppression de toutes les coupures temporaires d'alimentation en eau d'ici trois ans.

Commission des Finances

Elle émet un avis favorable.

Les crédits nécessaires sont prévus au B.P. 1989.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

